

Le Conseil scientifique

Le conseil scientifique veille à la cohérence de la stratégie scientifique de l'ANSM au regard de l'évolution des connaissances sur l'efficacité et la sécurité des produits de santé.

Il formule des avis et des recommandations à la directrice générale, dans le cadre de saisines ou d'auto-saisines, sur des thématiques ouvertes et transversales et des problématiques de santé publique. Il contribue aux réflexions prospectives de l'ANSM sur des enjeux et défis à venir.

Ses 16 membres sont nommés par le ministre chargé de la Santé. Ils siègent pour une durée de trois ans renouvelables :

- 10 membres sont nommés en fonction de leur expertise scientifique après une procédure d'appel à candidatures effectuée par l'Agence ;
- 6 personnalités scientifiques dont des personnalités étrangères sont nommées sur avis du ministre chargé de la recherche.

Composition du Conseil scientifique 2023-2026

Les 10 membres nommés après une procédure d'appel à candidatures

- ANKRI Joël
- BRUNEAUX François
- CASTEL Patrick
- CHASKIEL Patrick
- CLERE Nicolas
- EISINGER François
- OLIVEIRA-MARTINS Sofia
- POUGHEON Dominique
- SAUTOU Valérie
- THIERRY Jean-Pierre

Les 6 personnalités scientifiques nommées sur avis du ministre chargé de la recherche

- BELLISSANT Éric
- EZAN Éric
- HAMDANI Jamila
- JAULENT Marie-Christine
- ODENT Sylvie
- PACCAUD Fred

- + [Consultez les déclarations publiques d'intérêt](#)
- + [Consultez les séances](#)